Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Aerospace Spares and Logistics / Pieces de rechange aerospatiales et logistiques 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 8C1, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5

			•
Title - Sujet			
RECHANGES POUR AéRONI	EF TWIN OTTER		
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date	
W8485-142321/A		2014-0	3-03
Client Reference No N° de ré W8485-142321	férence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$BY-276-24357	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° \	/ME
276by.W8485-142321			
Solicitation Closes	- L'invitation pre	end fir	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2014-04-14			Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B. Specified H	erein - Précisé dans les p	orésentes	3
Plant-Usine: Destination:	: Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress Horn(276by), Kim	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur 176by
Telephone No N° de téléphor	ne		o N° de FAX
(819) 956-0271 ( )		(819) 9	997-0437
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF NATIONA 7 CFSD - RECEIPTS SECTIOI 195 AVE & 82ND ST - BLDG EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada	es et construction: AL DEFENCE N, CFB EDM		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	er au nom du fournisseur/
Signature	Date



*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	cs et Servi taux Cana	ices da			Document No.W8485-142321/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	e Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
-	NSN - NNO: 6605-12-388-0257	57	W248A	W2481	2	Each	<del>\$</del>	\$	See Herein	
	TRANSMITTER, COURSE DATA									
	SPECIAL INSTRUCTION:									
	MUST BE SW VERSION 1800.0 AND MOD	MOD (								
	#25									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D4856									
	Part No N° de la partie:									
	145130-2000									
	Quality Assurance No		•		•					
	N° d'assurance de qualité:		•		•					
	QAC Q		•							

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	lics et Serv ntaux Cana	ices ıda			Document No.W8485-142321/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Descrimion		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix u FOB/FAM Destination	ınitaire     Plant/Usi	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
	1				1			4	·	
7	NSN - NNO: 5821-01-604-2269	-2269	W248A	W2481	7	Each	∽	<b>∽</b>	See Herein	
	RECEIVER-TRANSMITTER SET, RADIO	RADIO								
	STORAGE TEMP RANGE -22.0 TO 140.0	TO 140.0								
	DEG FAHRENHEIT									
	STERILITY NONSTERILE DISPOSITION	OSITION								
	AFTER INITIAL USE REUSABLE USAGE	E USAGE			•					
	LOCATION COMMUNICATIONS ZONE	ONE			•					
	PART NAME ASSIGNED BY CONTROLLING	TROLLING			•					
	AGENCY C-5000 CONTROL HEAD	Д								
	SPECIAL FEATURES 27.5 VDC				•					
	AIRCRAFT POWER				•					
	SPECIAL INSTRUCTION:				•					
	MUST BE SW VERSION 10.0 AND MOD	ND MOD #6			•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1B7G3	7G3								
	Part No N° de la partie:	 •								
	31300-1102-1220									
	Quality Assurance No									
	Nº d'assurance de qualité:									
	QAC Q									

Item Article

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. See Herein Plant/Usine Unit Price/Prix unitaire Document No.W8485-142321/A Destination U. of I. U. de D. Each g g ģ W2481 Inv. Code Fact. W248A Dest. Code Dest. INDICATING MOUNTING FACILITY TYPE AND QUANTITY 1 PANEL DIAL OUTSIDE WIDTH 2.39 INCHES NOMINAL LENGTH SCALE MARKING AND SURFACE FINISH 5.94 INCHES NOMINAL CURRENT TYPE MUST BE 0 DEGREE TILT AND MOD #2 ELECTRICAL CONNECTION QUANTITY 1 DC DC VOLTAGE RATING 14.0 VOLTS MINIMUM PRESENTATION TYPE DIAL 6610-01-604-1744 DIAMETER 2.255 INCHES MAXIMUM LINED INCREMENTS NONLUMINOUS NSCM/CAGE - COF/CAGE: 59742 POINTER TYPE SINGLE POINTER Part No. - N° de la partie: HEIGHT2.39 INCHES NOMINAL Public Works and Government Services Canada Description SPECIAL INSTRUCTION: INDICATOR, ATTITUDE :ONN - NSN

N° d'assurance de qualité:

QAC Q

Quality Assurance No.

4200-11

*	Public Works and Government Services Canada	vices Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	olics et Serv entaux Cana	ices da			Document No.W8485-142321/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOE Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	NSN - NNO: 5826-01-	5826-01-608-1052	W248A	W2481	2	Each	\$	<i>∽</i>	See Herein	
	RECEIVER-TRANSMITTER, RADIO NAVIGA	RADIO NAVIGA								
	NOIL									
	SPECIAL INSTRUCTION:									
	MUST BE SW VERSION 1.80 AND MOD C	O AND MOD C								
	OR D									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE:	25583								
	Part No N° de la partie	ırtie:								
	805-11900-002									
	Quality Assurance No.	ı	•							
	N° d'assurance de qualité:	ité:								
	QAC C									

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	lics et Serv ntaux Cana	rices ıda			Document No.W8485-142321/A	42321/A	See Part Voir Partie	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	n ile Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	ine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
N	NSN - NNO: 5895-01-604-2260	09	W248A	W2481	2	Each	S	<u>↔</u>		See Herein	
	ECEI	꿈									
	POWER SOURCE EXTERNAL MAXIMUM	М									
	VOLTAGE RATING IN VOLTS 28.0 DC	DC									
	TERMINAL TYPE AND QUANTITY 2 TAB	TAB									
	SOLDER LUG TERMINAL LOCATION BOTH	BOTH									
	SIDES										
	CASE MATERIAL PLASTIC ENCLOSURE	URE									
	TYPE ENCASED MAXIMUM OVERALL										
	LENGTH 3.11 INCHES MAXIMUM										
	OVERALL WIDTH 2.50 INCHES MAXIMUM	XIMUM									
	OVERALL HEIGHT 3.11 INCHES									•	
	PART NAME ASSIGNED BY CONTROLLING	TLING								•	
	AGENCY MULTIFUNCTION CONTROL									•	
	SPECIAL INSTRUCTION:										
	MUST BE SW VERSION 21.0 AND MOD #1	MOD #1									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1B7G3										
	Part No N° de la partie:										
	400-047955-0004										

W8485-142321/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8485-142321

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

276byW8485-142321

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## **TABLE DES MATIÈRES**

## PARTIE 1 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Représentants du fournisseur

## **PARTIE 2 - EXIGENCE**

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- Besoin

## PARTIE 3 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection
- 3. Variation du taux de change

## **PARTIE 4 - ATTESTATIONS**

- 1. Dispositions relatives à l'intégrité
- 2. Programme des marchandises contrôlées
- 3. Certification des prix

## PARTIE 5 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Certificat d'utilisateur final
- 3. Besoin
- 4. Clauses et conditions uniformisées
- 5. Livraison
- 6. Autoritée contractuelle
- 7. Paiement
- 8. Instructions relatives à la facturation
- 9. Contrat de défense

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

W8485-142321/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321

276byW8485-142321

## PARTIE 1 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

## 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numé<u>ro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformises d'achat* (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</u>

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (01/03/2014) Instructions uniformisées - biens ou services - **besoins concurrentiels**, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

## 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

## 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 4. Représentants du fournisseur

Noms et numéros de téléphone de la personne avec qui communiquer:

Suivie de la	Renseig	nement
livraison	s généra	aux
Nom:	Nom:	
Téléphone:	Télépho	one:
Télécopieur:	Télécop	ieur:
Courriel:	Courriel	:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8485-142321/A

W8485-142321

File No. - N° du dossier 276byW8485-142321

## **PARTIE 2 - BESOIN**

## 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité.

## 2. Besoin

Voir page(s) intitulée(s) "Détails de l'article" de ce document.

## 2.1 Remarque à l'intention du soumissionnaire

Le fabricant doit être le fabricant des pièces d'origine (FOE), être autorisé par ce dernier à fabriquer le ou les articles visés ou les avoir déjà fabriqués ou encore fournir des renseignements prouvant qu'il a la capacité de le faire aux fins d'examen et d'acceptation par le MDN. Ces renseignements devront être fournis à l'intérieur de 48 heures d'avis; le soumissionnaire peut les joindre à sa soumission.

2.2 Pièces de rechange d'avion militaire - Condition et attestation des articles finaux à livrer Les catégories suivantes ne s'appliquent pas aux pièces standard et commerciales. Les pièces standard sont constituées des pièces matérielles communes et des matières premières qui ne sont pas nécessairement concues pour les avions, qui sont produites selon les spécifications industrielles ou gouvernementales reconnues, et qui sont offertes sans limite d'exclusivité (par exemple, les pièces matérielles de la Society of Automotive Engineers (SAE), de la National Aerospace Standard (NAS), de l'Army-Navy Aeronautical Standard (AN) et de la Military Standard (MS). Les pièces commerciales sont constituées de pièces non aéronautiques communes produites selon les spécifications industrielles reconnues et offertes sur le marché commercial. Les pièces standard et commerciales à fournir doivent être neuves.

## 2.2.1. Catégorie 1 - Matériel neuf

Les articles finaux à livrer qui doivent être fabriqués ou qui ont été fabriqués, mais qui n'ont pas encore servi, et qui sont fournis par :

- a. le propriétaire des droits de conception ou de fabrication des articles; ou
- b. le fabricant autorisé ou l'agent ou le distributeur du propriétaire des droits de conception ou de Fabrication des articles; ou
- c. les distributeurs approuvés par Transports Canada (TC) ou accrédités par l'Aviation Suppliers Association, dans le cas des pièces pouvant être utilisées dans des aéronefs certifiés de type civil; OU
- d. les organismes de maintenance des aéronefs approuvés ou accrédités par TC, par l'autorité de navigabilité technique du ministère de la Défense nationale - Forces canadiennes (MDN/FC) ou par des ateliers de réparation certifiés par la Federal Aviation Administration (FAA).

## 2.2.2. Catégorie 2 - Nouveau matériel excédentaire

Articles finaux à livrer, inutilisés et fournis par une entité distincte de celles qui sont énumérées dans la catégorie 1. La documentation de la traçabilité complète jusqu'au propriétaire des droits de conception ou de fabrication des articles, jusqu'au fabricant autorisé ou jusqu'à l'agent ou distributeur est exigée.

W8485-142321/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

W8485-142321 276byW8485-142321

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## 2.2.3. Catégorie 3 - Autre état

Tout état ne correspondant pas aux catégories 1 ou 2 pour les articles finaux à livrer. Si le soumissionnaire offre des articles finaux à livrer correspondant à la catégorie 3, il doit fournir la description détaillée de l'état de l'article et tous les documents de traçabilité disponibles avec sa soumission. Les soumissions portant sur les pièces appartenant à cette catégorie pourront être évaluées par le Canada.

## 2.2.4. Grille des articles finaux à livrer

Les soumissionnaires doivent indiquer le code OTAN des fabricants (COF) ou le code CAGE (Commercial and Government Entity) de l'entreprise industrielle, dans la catégorie correspondante de la grille.

Article	Catégorie #1 Nouveau matériel	Catégorie #2 Nouveau matériel excédentaire	Catégorie #3 Autre état	Indiquer quel document de certification sera produit pour chaque article

## 2.2.5. Exigences pour la certification de la navigabilité

Les exigences pour la certification de la navigabilité ne s'appliquent pas à la fourniture des pinces standard et commerciales. Ces pièces doivent être accompagnées d'un bordereau d'emballage indiquant le nom et l'adresse du fournisseur, le numéro de nomenclature de l'OTAN, la norme de fabrication (SAE, NAS, AN ou MS, par exemple) et(ou) les numéros de pièces et de modèles du fabricant, le cas échéant, la quantité, la désignation du lot ou le numéro de lot, s'il y a lieu, ainsi que la date de fabrication ou la durée de conservation, dans les cas pertinents.

Les soumissionnaires sont avisés que le contrat éventuel prévoit comme exigence la fourniture d'un certificat de conformité ou des copies certifiées conformes conformément aux modalités précisées ci-après avec chacun des articles livrés en vertu du contrat :

- 1. Les pièces de rechange d'avion propres au domaine militaire dans les catégories 1 et 2 doivent être accompagnées d'un certificat de conformité du fabricant original de l'équipement (FOE) ou de son fabricant agréé, certificat qui doit comprendre les renseignements suivants :
- a. la désignation formelle de l'article selon le type, la catégorie, le style, la qualité, le modèle, le numéro de pièce, la description, la nomenclature et(ou) le numéro de série, selon le cas;
- b. l'attestation suivante ou une déclaration comparable, signée par un inspecteur autorisé respectant l'esprit de ce qui suit:
  - « J'atteste que le produit aéronautique décrit dans la présente est conforme aux données deconception pertinentes et qu'il est apte à fonctionner en toute sécurité. »;
- c. l'identité du signataire autorisé et de l'organisme.
- 2. Les pièces des catégories 1 et 2 qui peuvent être utilisées dans des aéronefs certifiés de type civil doivent être accompagnées d'un certificat de conformité, à savoir :

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation W8485-142321/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8485-142321

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

276byW8485-142321

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

a. le formulaire 24-0078 de TCAC (Bon de sortie autorisée), signé par un inspecteur autorisé de TC dans les deux (2) années avant la date de l'attribution du contrat;

- b. le formulaire 8130-3 de la FAA (Airworthiness Approval Tag), ou le formulaire 8130-4 de la FAA Export Certificate of Airworthiness), signé par un inspecteur autorisé de la FAA dans les deux (2) années avant la date de l'attribution du contrat;
- c. le formulaire Joint Aviation Authorities (JAA) Form One (Authorized Release Certificate), signé par un Inspecteur autorisé de la JAA dans les deux années avant la date de l'attribution du contrat;
- d. le formulaire European Aviation Safety Agency (EASA) Form One (Authorized Release Certificate), signé par un inspecteur autorisé de l'EASA dans les deux (2) années avant la date de l'attribution du contrat; ou
- e. le certificat de conformité du FOE ou d'un fabricant agréé du FOE, comportant :
  - i. la désignation formelle de l'article selon le type, la catégorie, le style, la qualité, le modèle, le numéro de pièce, la description, la nomenclature et(ou) le numéro de série, selon le cas;
  - ii. l'attestation suivante ou une déclaration comparable, signée par un inspecteur respectant l'esprit de ce qui suit :
    - « J'atteste que le produit aéronautique décrit dans la présente est conforme aux données de conceptionpertinentes et qu'il est apte à fonctionner en toute sécurité. »;
  - iii. l'identité du signataire autorisé et de l'organisme.
- 3. Les soumissionnaires doivent préciser lequel des documents identifiés ci-haut accompagnera chaque article à fournir pour donner suite à cette demande de soumissions.(A0300T, 21/03/13)

## 2.3 Aucun produit de remplacement

Les soumissionnaires doivent fournir les produits qui sont conformes à la description, à la marque, au modèle et/ou au numéro de pièce indiqués dans la description des articles de la demande de soumissions. Les soumissionnaires sont prévenus que les produits de remplacement ne seront pas pris en considération. (B4024T, 15/08/06)

# PARTIE 3 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

## 1. Procédures d'évaluation

## 1.1 Critères d'évaluation obligatoires - Produits :

Les facteurs obligatoires suivants seront pris en considération dans l'évaluation de chaque soumission:

- a. se conformer aux modalités de paiement proposées;
- b. fournir, si nécessaire, la fabrication et la traçabilité des pièces pour tous les articles;
- c. fournir une des conditions matérielles demandées;
- d. accepter les termes et conditions que contour dans le présent document DP / contrat
- e. coût de transport (fournisseurs américains).

W8485-142321/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8485-142321

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier 276byW8485-142321

## 1.2 Évaluation du prix

Le prix de la soumission sera évalué comme suit :

- a. les soumissionnaires établis au Canada doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, et les taxes applicables exclues.
- b. les soumissionnaires établis à l'étranger doivent proposer des prix fermes, les droits de douane, les taxes d'accise canadiens et les taxes applicables exclus. Les droits de douane et les taxes d'accise canadiens payables par le Canada seront ajoutés, pour les besoins de l'évaluation seulement, aux prix présentés par les soumissionnaires établis à l'étranger.
- c. Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.
- d. Bien que le Canada se réserve le droit d'attribuer le contrat FAB usine ou FAB destination, le Canada demande que les soumissionnaires proposent des prix FAB usine ou point d'expédition et FAB destination. Les soumissions seront évaluées sur une base FAB destination.
- e. Pour les fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires qui ont une adresse au Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis au Canada, et les soumissionnaires qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis à l'étranger. (A0222T, 25/04/13)

## 2. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat. (A0069T, 25/05/07)

## 3. Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques

Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques- (C3010T, 06/11/13)

## **PARTIE 4 - ATTESTATIONS**

## 1. Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

- 2. Programme des marchandises contrôlées 1, 2 et 5 (A9130T, 16/05/11)
- 3. Attestation des prix fournisseurs étrangers (C0001T, 25/05/07)

Solicitation No. - N° de l'invitation W8485-142321/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321

276byW8485-142321

**3.1 Attestation des prix - fournisseurs canadiens - (**C0003T,12/12/08)

## PARTIE 5 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

## 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

## 2. Certificat d'utilisateur final

Le Canada atteste que les biens, les services ou les deux commandés dans le cadre du contrat sont achetés par le Canada pour l'usage exclusif des Forces armées canadiennes.(D0050C,25/05/07)

#### 3. Besoin

Voir page(s) intitulée(s) "Détails de l'article" de ce document.

#### 3.1 Condition du matériel

Le matériel fourni doit être **neuf ou neuf excédentaire ou autre état** et conforme à la plus récente version du dessin, de la spécification et(ou) du numéro de pièce pertinent, en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.(B1000T, 30/11/07)

- **3.2 Marguage (D2000C, 30/11/07)**
- **3.3 Étiquetage** (D2001C, 30/11/07)
- 3.4 Programme des marchandises contrôlées (A9131C, 16/05/11)
- 3.5 Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) entrepreneur établi au Canada 1, 2, 3, 5 (D5510C, 16/07/12)
- 3.5.1 Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis 1, 2, 3, 5 (D5515C, 11/01/10)
- 3.6 ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité Exigences (CAQ Q) 1,2,3, 5 (D5540C, 16/08/10)
- 3.7 ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité Exigences (CAQ C) 4 (D5545C, 16/08/10)
- 3.8 Documents de sortie (MDN) entrepreneur établi au Canada 1, 2, 3, 5 (D5606C, 16/07/12) 3.8.1 Documents de sortie (MDN) entrepreneur établi aux États-Unis 1, 2, 3,5- (D5605C, 11/01/10)

## 3.9 Document de sortie - distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

A. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation Amd. No. - N $^{\circ}$  de la modif. W8485-142321/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

276by

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W8485-142321 276byW8485-142321

réception »;

- B. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- C. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- Une (1) copie au Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes, 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2

À l'attention de : DOA 4-5-2-2

- E. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- F. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- G. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats

Quartier général de la Défense nationale

Édifice Mgén George R. Pearkes

101, promenade Colonel By

Ottawa (ON) K1A OK2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

Remarque : Pour les contrats relatifs à la livraison de carburant aux aéronefs, les copies b, c et d ne sont pas requises. (D5620C, 16/07/12)

3.10 Ensembles incomplets - (D9002C, 30/11/07)

## 3.11 Pièces de rechange d'avion militaire - documentation sur la navigabilité

L'entrepreneur doit fournir la documentation suivante sur la navigabilité, jointe à l'envoi ou attachée à la pièce: Certificat de Conformité et Étiquette d'emballage. (D9010C, 30/11/07)

3.12 Pièces de rechange d'avion militaire - conservation des registres - (A0301C, 25/05/07)

## 4. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numé<u>ro, une date et un titre, sont</u> reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformises d'achat* 

(https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

## 4.1 Conditions générales

2010A (01/03/14), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

## 5. Livraison

#### 5.1 Livraison totale

L'entrepreneur doit avoir terminé la livraison totale comme suit:

Article 1:	dans les	à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat (à la date ou avant
Article 2:	) dans les	à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat (à la date ou avant
Article 3:	) dans les	à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat (à la date ou avant
Article 4:	dans les	à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat (à la date ou avant

W8485-142321/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321

276byW8485-142321

Article 5: dans les \_\_\_\_\_ à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat (à la date ou avant \_\_\_\_\_) (D0005C, 30/11/07)

#### 5.2 Livraison accélérée

Chaque effort sera fait pour améliorer la livraison sans aucun coût supplémentaire à Sa Majesté. (XBD25K, 15/09/97)

## 5.3 Instructions d'expédition

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (RDA) 7° Dépôt d'approvisionnement des Forces canadiennes Parc Lancaster, Edmonton (Alberta). (D4002C, 25/04/13) OR

## 5.3.1 Instructions d'expédition (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger

- 1. La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur \_\_\_\_\_\_ selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
- 2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.

Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)

Téléphone: 1-877-447-7701 (sans frais) Télécopieur: 1-877-877-7409 (sans frais)

Courriel: ILHQcontract-ILHQcontrat@forces.gc.ca

3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au Centre

De coordination de la logistique intégrée du MDN :

- a. le numéro du contrat;
- b. l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
- c. la description de chaque article;
- d. le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
- e. le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
- f. une copie de la facture commerciale (conformément à l'article 4 de la clause C2608C du guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat) ou une copie du formulaire CI1, Facture des douanes canadiennes, de l'Agence des services frontaliers du Canada;
- g. les codes de la « Schedule B » (pour l'exportation) et les codes du tarif douanier harmonisé (pour l'importation);
- h. le certificat d'origine de l'Accord libre-échange nord-américain (conformément à l'article 2 de la Clause C2608C), applicable seulement aux États-Unis et au Mexique);
- i. les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable, les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu des dispositions applicables du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international, ou du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche signalétique.
- 4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du

W8485-142321/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321

276byW8485-142321

destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport, et des documents douaniers.

- 5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens sans avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du point de contact en matière de logistique intégrée du MDN.
- 6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
- 7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus seront transférés au Canada après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou trente (30) jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu. (Revisée D0035C, 11/01/10)
- **5.4 Paletisation** (D6010C, 30/11/07)
- 5.5 Matériaux d'emballage en bois (D2025C, 06/11/13)

## 5.6 Préparation pour la livraison

- 1. La préservation et l'emballage toute des articles doivent être conformes aux spécifications relatives à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-001/SF-001, et le marquage doit être conforme à la spécification D-LM-008-002/SF-001. Le formulaire « DONNÉES D'EMBALLAGE REQUISES », niveau B, doit être conforme à spécification D-LM-008-011/SF-001.
- 2. Les formulaires de données d'emballage antérieurement approuvées par les autorités canadiennes sont acceptables.
- 3. Les données d'emballage codées sont indiquées immédiatement sous auquel elles s'appliquent. Si aucune donnée n'est indiquée, l'entrepreneur doit soumettre un formulaire de données d'emballage pour approbation. (D3013C, 30/11/07)

## D'EMBALLAGE CODEES:

Article 1 Meth: 10
CLN/NET: 1
Preserv: 00
Wrap/Env: 00

Cush/Amortir: GA PPP-C-1752, Cushioning Aterial, Packaging, Unicellular Polyethylene foam, flexible,

2 pounds per cubic foot

Prim Cont: E8 43-GP-31, Type 1, class 1 double wall Fragile Label on Container

Qty/QTE: 1 Cont intmed: 00 Qty/Qte: Y LVL/NIV Prot:B Cont LVL/NIV: B

#### Article 2 -

Meth: 10 CLN/NET: 1 Preserv :00 Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

W8485-142321/A

276by Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - Nº du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321 276byW8485-142321

Wrap/Env: K3: MIL-B-81705, Type II, Barrier Material, Flexible, Electrostatic free heat sealable

Cush/Amortire: JC: 43-GP-22 Type II or Type III Fibreboard used as pads, cells, sleeves or die-cuts Item

secured to dunnage with plastic film Prim Cont: E6: Vendors fibreboard box

Qtv/Qtve:1 Cont interned: YY Qty/Qte: Y LVL/NIV Prot:B LVL/NIV: B

## Article 3 -

Meth: 10 CLN/NET: 1 Preserv: 00

Wrap/Env: JA: 43-GP-30 Film, packaging low density polyethylene

Cush/Amortir: NU: PPP-C-795, PPP-C-1842, PPP-C-1797, PPP-C-1752, PPP-B-566 or PPP-B-676 Box

CM Prim Cont: E6:Vendors fibreboard box

Qtv/Qte: 1 Cont intmed: YY Qtv/Qte: Y LVL/NIV Prot: B Cont LVL/NIV: B

## article 4 -

Meth: 10 CLN/NET: 1 Preserv: 00

Wrap/Env: JA:43-GP-30 Film, Packaging low density polyethylene

Cush/Amortir: GA: PPP-C-1752, Cushioning material, packaging, unicellular, polyethylene foam, flexible,

2 pounds per cubic foot

CM Prim Cont: E6: Vendors fibreboard box

Qty/Qte: 1

Cont interned: YY: Packagers option so long as all other contractual obligations are met

Qty/Qte: Y LVL/NIV Prot: B Cont LVL/NIV: B

## Article 5 -

Meth: 10 CLN/NET: 1 Preserv: 00

Wrap/Env: K3: MIL-B-81705, Type II Barrier material, flexible, electrostatic free heat sealable

Cush/Amortir: JC: 43-GP-22 Type II or Type III fibreboard used as pads, cells, sleeves or die-cuts Item

secured to dunnage with plastic film

CM Prim Cont: E6: Vendors fibreboard box

Qty/Qte: 1

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

W8485-142321/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321

276byW8485-142321

Cont intmed: YY Qty/Qte: Y LVL/NIV Prot: B Cont LVL/NIV: 0

## 5.6.1 Préparation pour la livraison - entrepreneur établi aux États-Unis

- 1. La préservation et l'emballage toute des articles doivent être conformes à la dernière version de la spécification militaire MIL-STD-2073 du Département de la Défense des États-Unis, et le marquage doit être conforme à la norme MIL-STD-129.
- 2. Les formulaires de données d'emballage antérieurement approuvées par les autorités américaines sont acceptables.
- 3. Les données d'emballage codées sont indiquées immédiatement sous la description de l'article auquel elles s'appliquent. Si aucune donnée n'est indiquée, l'entrepreneur doit soumettre un formulaire de données d'emballage pour approbation. (D3019C, 30/11/07)

## 5.7 Rendez-vous pour la livraison

L'entrepreneur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts. Le MDN se réserve le droit de refuser tout envoi sans arrangements préalables. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone ou télécopieur :

7<sup>e</sup> Dépôt d'approvisionnement des Forces canadiennes Parc Lancaster, Edmonton (Alberta)

Tél.: 780-973-4011, poste 4524 Téléc.: 780-973-4054

## 6. Autoritée contractante

**Kim Horn,** Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Division de l'approvisionnement (SPDGP), 8C1, Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, Québec

Téléphone : 819-956-0271 Télécopieur: (819) 997-0437 Courriel: Kim.Horn@tpsqc-pwqsc.qc.ca (XLDV30, 18/04/05)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

## 7. Paiement

7.1	Base de paiem	nent
1)	PRIX:	prix unitaire ferme
2)	TVQ/TPS/TVH:	En sus, si applicable
3)	DROIT:	En sus, si applicable et payable par le destinataire
4) *	FCA:	à l'usine \$
	ou	
5) *	RDA:	7 <sup>e</sup> Dépôt d'approvisionnement des Forces canadiennes Parc Lancaster,
		Edmonton (Alberta)
	λ	

\*NOTA. – À la première page du document et à la ou aux pages où figurent les détails des articles, FOB signifie FCA ou RDA, selon le cas. (XLDV34, 18/04/05)

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

W8485-142321/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321

276byW8485-142321

# **7.2 Vérification discrétionnaire des comptes - biens et(ou) services non commerciaux** (C0101C, 11/01/10)

- 7.3 Taxes entrepreneur établi à l'étranger (C2000C, 30/11/07)
- 7.4 Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change (C3015C, 06/11/13)
- **7.5 Droits de douane et taxes de vente du Canada entrepreneur établi à l'étranger** Les droits de douane et la taxe de vente du Canada, si applicable, sont en sus du prix contractuel et payable par le Canada. (C2605C, 12/05/08)

## 7.6 Documentation des douanes canadiennes

Généralités

- 1. L'entrepreneur doit fournir deux (2) exemplaires de la Facture des douanes canadiennes (FDC) ou deux (2) exemplaires de la facture commerciale portant la mention « Pour les douanes seulement ».
- 2. Pour les envois en provenance des États-Unis et du Mexique, et qui sont d'origine états-unienne, mexicaine ou canadienne aux termes de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et aussi pour les envois en provenance d'Israël qui sont d'origine israélienne aux termes de l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALÉCI), l'entrepreneur doit fournir la preuve de l'origine des biens. Pour les biens d'une valeur égale ou supérieure à 1 600 \$ CAD, une telle preuve doit prendre la forme d'un certificat d'origine de l'ALENA/ALÉCI. Par contre, dans le cas de biens d'une valeur inférieure à 1600 \$ CAD, une simple déclaration sur la facture sera suffisante. Dans les deux cas, le document doit porter une signature originale et faire référence au numéro de contrat. Pour les contrats d'une valeur égale ou supérieure à 250 000 \$ CAD, la preuve de l'origine n'est pas nécessaire.
- 3. L'entrepreneur ne doit pas engager un courtier en douanes privé pour dédouaner les biens fournis en vertu du contrat, à moins d'avoir obtenu une autorisation en ce sens du Groupe de soutien du matériel canadien Services des douanes, au Quartier général de la Défense nationale, en communiquant par téléphone au 613-996-0290 ou par télécopieur au 1-800-306-1811 ou 613-992-9921.

#### Documents à remplir

- 4. La FDC ou la facture commerciale doit fournir l'information suivante :
- une description détaillée des biens expédiés, y compris les codes de la « Schedule B » applicables aux États-Unis ou les codes du tarif douanier fondé sur le Système harmonisé des États-Unis;
- (b) la valeur et les conditions de vente de chaque article (par ex. vente, prêt, garantie, Incoterms 2000), y compris la valeur des réparations, les réparations aux termes d'une garantie ou les coûts de remplacement:
- (c) le numéro de contrat et les codes financiers (utiliser la case 3 de la Facture des douanes canadiennes):
- (d) le pays d'origine des biens:

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation W8485-142321/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8485-142321

276byW8485-142321

(e) dans le cas où un certificat d'origine de l'ALENA ou de l'ALÉCI a été établi, la case «
Description de la FDC ou de la facture commerciale doit contenir une déclaration indiquant qu'il a été rempli et est annexé à la facture.

## Distribution des documents

- 5. L'entrepreneur doit joindre les documents suivants au contenant d'expédition no 1 pour tous les envois, dans une enveloppe étanche portant la mention « Documentation Douane Canada » :
- (a) un (1) exemplaire de la FDC ou un (1) exemplaire de la facture commerciale, selon le cas;
- (b) un (1) exemplaire du certificat d'origine de l'ALENA (s'il y a lieu).
- 6. Le second exemplaire de chacun des formulaires susmentionnés doit être joint aux documents d'expédition.
- 7. Un exemplaire du certificat d'origine de l'ALÉCI doit être télécopié au 1-800-306-1811 ou envoyé par courriel à DCBSCustoms@forces.gc.ca. (C2608C, 16/07/12)

## 8. Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit présenter des factures comportant les renseignements exigés à l'article 10 « Présentation des factures » de la clause 2010A (25/04/13), « Conditions générales – biens (complexité moyenne) ».

## 8.1 Distribution des factures

- 1. L'entrepreneur devra présenter ses factures sur son propre formulaire, qui devra contenir les renseignements suivants: la date; le nom et l'adresse du destinataire; le numéro d'article, la quantité, le numéro de pièce, le numéro de référence et une description; le numéro de contrat, les numéros de série et le numéro de référence du client. Les factures doivent être distribuées comme suit :
- (a) l'original et une copie au destinataire;
- (b) une (1) copie à :

A la livraison, veuillez envoyer par couriel les copies de la facture et d'expédition à:

Kim.Horn@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Secteur des projets de défense et des grands projets, Direction du programme d'achat d'équipements aérospatiaux

Division de l'approvisionnement en logistique militaire – BY

8C1, Place du Portage, Phase III

11, rue Laurier. Gatineau (Québec) K1A 0S5

À l'attention de : Kim Horn

- \* Si vous ne pouvez faire parvenir la facture par couriel, veuillez l'envoyer par télécopieur au: (819) 997-0437
- (c) une copie au:

Quartier général de la Défense nationale, Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By

Solicitation No. - N° de l'invitation W8485-142321/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8485-142321

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

276byW8485-142321

Buyer ID - Id de l'acheteur

276by

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Ottawa (Ontario) K1A 0K2 À l'attention de : DOA 4-5-2-2

- 2. Le Canada n'effectuera de paiement que sur présentation de factures satisfaisantes et dûment appuyées sur les documents de sortie précisés ou tout autre document exigé en vertu du contrat.
- 3. L'entrepreneur ne doit pas présenter de factures avant d'avoir expédié les articles correspondants. (XH5001D, 13/12/99)
- **8.2 Paiements multiples (H1001C**, 12/05/08)
- 9. Contrat de défense (A9006C, 16/07/12)